



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, La Haye Tél. 92 44 41 Télégr. Intercourt, La Haye

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 74/4

Le 24 juin 1974

Essais nucléaires

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

A partir du jeudi 4 juillet 1974 à 10 heures, la Cour internationale de Justice tiendra des audiences publiques dans les affaires des Essais nucléaires. Elle entendra des plaidoiries sur la compétence de la Cour et la recevabilité de la requête d'abord dans l'affaire Australie c. France, puis dans l'affaire Nouvelle-Zélande c. France.
